

Berceau de la ville selon les chroniques, l'abbaye de Saint-Amand aurait été composée d'une église, d'un réfectoire, de cellules, d'un cloître, d'une écurie, d'une cour, d'un jardin et d'une promenade. On y a répertorié 3 bonnes fontaines. Elle fut au fil du temps lieu d'ermitage, cédée aux frères Récollets par le chapitre, acquise par Périgord et enfin propriété de la commune qui y a installé l'auberge de jeunesse. De nos jours, seul le croisillon Nord de l'église subsiste. Ce site, qui a fait l'objet de nombreuses campagnes de fouilles, est actuellement en travaux.

UN CARREFOUR ANTIQUE - LIEU D'ERMITAGE D'AMAND

Si la cité de Saint-Junien remonte à l'âge de fer comme en témoigne les fouilles archéologiques de Fayolas, l'abondance de monuments et d'outils celtes et romains dans tout le secteur géographique confirme que Comodoliacum est gallo-romain de manière irréfutable. L'histoire de notre pays abonde de villes dont le patronyme original a été supplanté par celui d'un saint protecteur. Ce mouvement s'est généralement produit dans les années 450 à 500 au moment de l'éclosion de la vie érémitique et monastique et c'est ainsi que Comodoliac est devenu Saint-Junien à la différence de Chaillac, de Bellac, de Cognac, et de tant d'autres lieux. C'est ainsi que deux ermites Amand, suivi un peu plus tard par Junien se sont installés au carrefour d'itinéraires antiques est/ouest et nord/sud et à proximité des gués sur la Glane aux Chambons et sur la Vienne à Pelgros. A partir de cet emplacement idéal ils vont christianiser comme d'autres à Saint-Victorien, Saint-Léonard et Eymoutiers.

La Chronique d'Etienne Maleu (1316), rapporte que le bienheureux Amand choisit de vivre dans une forêt située au milieu des rochers de la falaise dominant la Vienne et dont le nom était Comodoliac.

Rorice l'ancien, évêque de Limoges et propriétaire de la forêt de Comodoliac, lui fit construire, parmi les rochers, un oratoire et une cellule pouvant contenir trente hommes, plus commode que sa caverne.

Amand y est bientôt rejoint par un autre ermite, Junien, qui devient son disciple. C'est le début d'un ermitage commun, et les pèlerins viennent nombreux afin d'obtenir la guérison de quelque maladie. A la mort d'Amand, Junien l'enterre près de l'oratoire, et s'installe plus loin.

1083 : HUGUES DE CLUNY ET LES RELIQUES DE SAINT-AMAND

LA CONSTRUCTION DE LA PREMIERE EGLISE

Dès la fin du XI^{ème} siècle, Amand, dépassé par la renommée de Junien, semble tombé dans l'oubli, l'oratoire est abandonné et le tombeau de l'ermite délaissé (Junien vit dans un endroit éloigné, sur le site de l'actuelle collégiale).

Il semble que Saint Hugues, abbé de Cluny soit déterminé à trouver la sépulture du saint, mais ses motivations restent à déterminer. Entouré d'ouvriers et de chanoines, il découvre un mausolée d'une grandeur remarquable sur lequel était écrit le nom d'Amand.

La construction d'une église, de plan en forme de croix latine et de style roman secondaire, destinée à abriter les reliques d'Amand, fut menée en onze ans par le chanoine Ramnulphe, qui s'y fit enterrer. Le prévôt Humbaldus, évêque de Limoges, le 4 des calendes de mars l'an du seigneur 1094, consacre l'église de Saint Amand. Selon Arbellot, le tombeau se trouvait placé dans le croisillon septentrional.

Le 16 mai 1151, dans une bulle papale, le pape Eugène II prend sous sa protection les églises de Saint-Junien, Saint-Pierre et Saint-Amand. Cette bulle est confirmée en 1162 par Alexandre II.

Attestée comme paroisse extra muros en 1339 (S. Amandus de Viniano), la cure de Saint-Amand est unie à la mense* capitulaire de Saint-Junien en 1495.

En 1559, l'armée des Huguenots incendie Saint-Amand.

* Revenu ecclésiastique

LES FRERES RECOLLETS

Les récollets s'installent dans la ville de Saint-Junien. Comme les franciscains dont ils sont issus depuis le XV^{ème} siècle, ce sont des religieux dévoués à Saint-François d'Assise. Après s'être installés en Italie, ils furent introduits en France, à Tulle en 1585, à Nevers en 1592, à Limoges en 1596 et à Paris en 1603.

Le 28 mai 1598, suite au désir de la population, les consuls et les notables décident de donner aux Récollets le site de Saint-Amand, sous le bon plaisir de l'évêque de Limoges. L'ancienne cure de Saint-Amand, avec ses revenus, va alors être transférée à Notre Dame.

Les frères Récollets prirent possession des lieux dans un état vétuste, mais la maison de ville leur fit bâtir un petit logement. On forma alors le projet de placer une église sur le sommet des lieux, de bâtir une seconde église sur les voûtes de celle de Saint-Amand et de joindre par une arcade les hauteurs avec l'église. C'est Martial Montjon, conseiller au parlement de Bordeaux, qui pose la première pierre du nouvel édifice, le 28 avril 1637. Trois ans plus tard, le corps de logis est achevé, la bénédiction solennelle en est faite le 10 septembre 1640.

Le plan de la nouvelle église comprenant église haute et église basse ainsi que la fontaine, est conçu par le Père Séraphin Céaux. La première pierre est posée le 10 avril 1646 et l'édifice est consacré le 24 août 1647 par le Révérend Père Augustin Esmier, provincial.



A cette époque, un sol de tomettes (sorte de briques de terre cuite) régulières (11 x 11 cm) recouvrait le croisillon nord, et probablement la nef entière.

De nombreux aménagements ont été réalisés dans le croisillon nord : en plus de percement d'une porte, la fontaine primitive (constituée de tuiles plates rectangulaires) a été déplacée de l'angle nord ouest de l'absidiole, vers le coin nord est du croisillon, entourée d'une margelle provenant probablement d'un bassin octogone dont seuls trois côtés sont conservés.

Malheureusement, le plan Collin, dressé en 1655, ne garde pas la trace des bâtiments, malgré l'importance des faubourgs sud et ouest à l'époque.

Les relations entre le chapitre et la communauté des Recollets sont parfois difficiles. Déjà en 1624, le chapitre et les Récollets se sont affrontés pour la possession de Notre-Dame-du-Pont, le dernier mot restant au chapitre. A Saint-Amand il se réserve un droit d'utilisation des lieux pour certaines processions, ce qui provoquera des heurts à plusieurs reprises.

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE - ACQUISITION PAR PERIGORD

A la révolution, les biens du clergé sont vendus. L'ensemble de la propriété est vendu en 1796 au sieur Bernard, meunier, qui la revend au sieur Périgord, sous-préfet de Rochechouart, le 26 mai 1802.

Le 3 prairial an 10, Périgord fait savoir à la mairie de Saint-Junien que les ouvriers commenceront le lendemain la démolition des cy-devants Récollets.

Avec des matériaux de démolition, des murailles de soutènement furent construites, donnant à l'abbaye de Saint-Amand son aspect fortifié. Le cloître fut enseveli sous trois mètres de remblais (source Bonjour). En témoigne la magnifique tête d'ovine ou de bovine sur une des terrasses inférieures, indiquant la proximité de l'une des sources.

L'ABBAYE AU XIXEME SIECLE

1838 - VOYAGE DE PROSPER MERIMEE EN LIMOUSIN

En 1899, à la mort de Léocadie Périgord, dernière héritière de la famille du premier sous préfet de Rochechouart, l'abbaye de Saint-Amand devient la propriété de la famille Panté-Depland, puis de la famille Niboyet.

En 1969, la commune se rend propriétaire des lieux. La partie bâtie comprend trois bâtiments. Une vaste construction de deux étages d'une superficie bâtie de 170 m², et dont l'accès au premier étage se fait par un escalier en bois intérieur et par une passerelle extérieure. Un bâtiment à deux niveaux d'une superficie de 157 m², comprenant la chapelle désaffectée et en mauvais état et à l'étage un logement de quatre pièces. Enfin, une maison en pierre à destination du gardien.

La partie non bâtie de la propriété comprend : une parcelle rectangulaire, séparée de la partie bâtie par un chemin communal, ainsi que les terrains allant jusqu'à la route nationale.

En 1971, la municipalité décide d'installer l'auberge de jeunesse dans ces bâtiments. Un projet est établi par l'architecte Armand Lejeune, il sera définitivement approuvé par le conseil municipal le 24 mai 1974.

Il faut attendre 5 ans pour voir la direction départementale de la jeunesse et des sports donner son approbation technique, et les travaux commencent en 1980, pour s'achever au mois d'octobre. Le petit pont qui reliait le jardin situé de l'autre côté du chemin à l'ensemble bâti fut démoli, le chemin élargi. Ce pont, dont les points d'ancrage sont encore visibles au niveau du premier étage du grand bâtiment, menait à un puits.

Les travaux achevés, le conseil municipal, dans sa séance du 21 février 1981, autorise le maire à signer une convention fixant les modalités de la gestion de l'auberge de jeunesse par la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse à Paris.

CLASSIFICATION DU SITE

L'abbaye et ses abords sont inscrits à l'inventaire des sites le 6 octobre 1944. Le site est classé au titre des Monuments Historique par arrêté du 9 novembre 1987. Il comprend : «La chapelle en totalité, y compris la fontaine, les sols et les terrasses bordés par les restes de murailles et les dites murailles, situés sur la parcelle n° 187 d'une contenance de 50a 63ca figurant au cadastre, section AR, et appartenant à la commune».

LES BONNES FONTAINES

L'abbaye de Saint-Amand connaît au moins trois fontaines à dévotions. La première est située sur l'une des terrasses inférieures, peut-être est-ce celle dont parle le chanoine Maleu.

La seconde, selon Louis Bonnaud, était située au bord du chemin qui descend vers la Vienne et la route et sortait de terre près d'une carrière avant de s'écouler dans un petit lavoir. Cette source ressort derrière la maison du n° 1, route d'Angoulême, en face du chemin.

Une troisième existait à l'intérieur même de l'église, chose assez rare. En 1838, Prosper Mérimée indiquait que le bassin était plein de morceaux de pain.

Les fouilles menées par Claude Lacorre et la Société Archéologique Etienne Maleu dans cette fontaine ont permis de mettre à jour 91 monnaies dont la datation est comprise entre 1577 et l'an 8.

Les fouilles de 1997 ont quant à elles mis au jour 273 objets : 272 monnaies, 1 jeton de Nuremberg du début du



15ème siècle. 230 des monnaies sont des doubles tournois qui constituent la majorité du lot. Viennent ensuite les deniers tournois (19), les liards (16), les deniers noirs et les quadruples sols (2), les quinzains et les étrangères (1). Les liards, quinzains et quadruple sols sont à l'effigie de Louis XIV. Certaines pièces sont isolées du lot : un denier féodal qui ne peut être reconnu que par le blason, un denier noir issu du monnayage royal et antécédent au 16ème siècle, le jeton de Nuremberg et la monnaie espagnole.

Une particularité a été constatée : un lot de pièces collées entre elles et réunies par un morceau de cuir fermé par des épingles en fer, probablement déposé entre 1670 et 1680.

Les monnaies royales sont issues des ateliers d'Aix, Amiens, Bordeaux, Limoges, Lyon, Montpellier, Paris, Rennes, Riom, La Rochelle, Rouen, Tours, et de la vallée du Rhône.

La période couverte par ces monnaies est comprise entre 1590 et 1693, avec une très forte proportion entre 1660 et 1690 ce qui révèle une fréquentation importante de cette église à la fin du 18ème siècle tout comme à Veyrac (87), Saint-Sernin de Brive (19), Saint-Georges la Pougé (23) et la chapelle rurale du Puy de Gaudy (23).

Ce sont donc au total, 364 monnaies et un jeton de Nuremberg, qui ont été soumis au Cabinet des médailles.

